

Décision

Générale

colonial

Décision n° 326 concernant les services d'Etat.

n° 326

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Obsie Boeuh, commis auxiliaire (échelle 5, 3e échelon) précédemment en service à la Sûreté générale, remis à la disposition du Ministre de la Fonction publique pour compter du 1er février 1961, est mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port. M. Obsieh Boeuh est pris en charge par le Budget local pour compter du 1er février 1961.